

Descriptif de formation

Mardi 4 et mercredi 5 mars 2025 – 9h00 à 17h00

Techniques de négociation pour la vie professionnelle et privée

Thème

Préparez votre négociation, définissez vos intérêts et votre marge de manœuvre tout en vous préparant à éviter les écueils.

Contenu

- Préparation : objectif, conditions, alternatives, zones de négociation
- Stratégie et tactiques courantes, techniques positives
- Création d'options innovantes
- Accordage jusqu'à satisfaction réciproque
- Accord et suivi, consolidation du partenariat

Objectifs

Les participant-e-s...

- préparent leur négociation et la démarrent positivement
- consultent leur interlocuteur, affirment leurs intérêts
- font émerger des solutions mutuellement satisfaisantes
- proposent et contre-proposent
- maîtrisent l'argumentation, la réfutation, l'objection
- apprennent à s'accorder sur une solution win-win.

Animation

Samuel Perriard, négociateur professionnel, directeur de l'institut professionnel de médiation et de négociation intégrative (www.ipromed.ch)

Public cible, nombre de participant-e-s

Toute personne souhaitant négocier des aspects professionnels (salaire, contrat, condition de travail, ergonomie, vacances, congé-formation, ...) ou privés.

Limité à 12 personnes.

Lieu

Hôtel Crêt-Bérard, Ch. de la Chapelle 19a, 1070 Puidoux, tel. : 021 946 03 60

Navette : 3.- p.p par trajet entre la gare de Puidoux et Crêt Bérard

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **jeudi 30 janvier 2025** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

formation-ARC.Suisse

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : CHF 1'090.- (documentation de cours et repas inclus)